



CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020

PROCES-VERBAL

Présents : Mesdames Céline COMBAZ, Céline CROSSMAN, Maryse FAVRE, Stéphanie NOZ et Marie-Neige POCCARD-CHAPUIS.
Messieurs Thierry ARSAC, Stéphane BLUM, Jean-Pierre GIACHINO, Romain GIACHINO, François POCCARD-MARION, Bernard PRAIZELIN, Benoît RICHERMOZ et Guillaume VILLIBORD.

Le quorum est atteint à condition qu'au moins un tiers des membres en exercice soit présent ou représenté, chaque conseiller municipal pouvant recevoir un pouvoir.

I/ ADMINISTRATION GENERALE

1. Désignation de 3 délégués et 3 suppléants du Conseil municipal en vue du renouvellement du Sénat

Conformément au décret du 29 juin 2020 publié le 30 juin et portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs, l'élection des délégués et des suppléants des conseils municipaux est fixée au **vendredi 10 juillet 2020**.

Les collèges électoraux pour l'élection des sénateurs seront convoqués le **dimanche 27 septembre 2020** afin de procéder au renouvellement des mandats des sénateurs.

Conformément aux articles 4 et suivants de l'arrêté préfectoral du 02 juillet 2020 (Cf. pièce jointe), le conseil municipal doit élire trois délégués et trois suppléants parmi les membres du conseil municipal.

Dans les Communes de moins de 1 000 habitants, l'élection se déroule au scrutin secret uninominal à 2 tours avec une majorité absolue au premier tour et une majorité relative au second tour.

A l'issue de ce Conseil Municipal, un procès-verbal sera dressé et déposé en sous-préfecture le jour même, soit le 10 juillet 2020, au plus tard à 22 heures.

Suite au dépouillement du vote, le Conseil Municipal a donné les résultats ci-après :

Election des délégués :

- Nombre de votants : 13
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 1
- Nombre de suffrages exprimés : 13
- Majorité absolue : 7

Monsieur Thierry ARSAC a obtenu 13 voix

Monsieur Stéphane BLUM a obtenu 12 voix.

Monsieur Guillaume VILLIBORD a obtenu 13 voix

Monsieur Thierry ARSAC ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est proclamé élu au 1er tour et a déclaré accepter le mandat.

Monsieur Stéphane BLUM ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est proclamé élu au 1er tour et a déclaré accepter le mandat.

Monsieur Guillaume VILLIBORD ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est proclamé élu au 1er tour et a déclaré accepter le mandat.

Election des suppléants

- Nombre de votants : 13
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 13
- Majorité absolue : 7

Madame Maryse FAVRE a obtenu 13 voix

Monsieur Bernard PRAIZELIN a obtenu 13 voix

Monsieur Romain GIACHINO a obtenu 13 voix

Madame Maryse FAVRE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est proclamée élue au 1er tour et a déclaré accepter le mandat.

Monsieur Bernard PRAIZELIN ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est proclamé élu au 1er tour et a déclaré accepter le mandat.

Monsieur Romain GIACHINO ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est proclamé élu au 1er tour et a déclaré accepter le mandat.

II/ FINANCES

IV/ MARCHES/TRAVAUX/URBANISME

V/ INFORMATION ET QUESTIONS DIVERSES

✓ ***Prochain Conseil municipal***

La date du prochain Conseil municipal est fixée au lundi 20 juillet 2020.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée.